

- Joindre impérativement une photocopie recto-verso et parfaitement lisible de la carte nationale d'identité valide.
- Pour les personnes ayant effectué un service militaire, merci de faire une demande d'état signalétique auprès de la Caserne Bernadotte à Pau (capm-pau.courrier.fct@intradef.gouv.fr) en joignant les documents suivants :
 - o photocopie de votre Carte Nationale d'Identité
 - o Photocopie de votre carte militaire, ou certificat militaire

Cette demande doit être adressée du 1er juin 2026 au 15 septembre 2026, avec le cas échéant, tout justificatif de services accomplis dans une autre structure ou institution à :

**Monsieur le Directeur des Hôpitaux Civils
Direction des Ressources Humaines
Bureau n° 112
39, avenue de la Liberté
68024 COLMAR CEDEX**

Pour toute demande de renseignement ou de précision, veuillez vous adresser au bureau 112 de la Direction des Ressources Humaine, téléphone 03.89.12.48.52 ou au poste 24852.

Le Directeur des Hôpitaux Civils,
Pour le Directeur et par Délégation,
La Directrice Adjointe,


Catherine ROMMEVAUX

Destinataires : Tous pôles, toutes directions et tous services.